

PCFS – Pure Conviction European Equities RC

Fonds actions

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois



COMMUNICATION COMMERCIALE

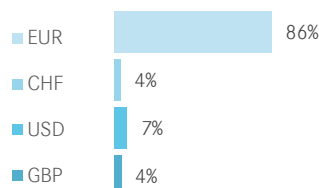
Factsheet au 31 mars 2025

OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du compartiment est de maximiser le rendement d'un investissement sur les marchés des actions européennes. La politique d'investissement intègre le principe de diversification accrue des risques, un processus de construction de portefeuille élaboré ainsi qu'un haut niveau de flexibilité et de réactivité des décisions d'investissement. Dans des circonstances normales de marché, le compartiment investit une majorité de ses actifs nets (au moins 55%) dans des actions de sociétés ayant leur siège social ou générant une majorité de leurs revenus dans les pays européens. Ces actions sont soigneusement sélectionnées pour leurs caractéristiques dites « value ». L'accent est mis sur la génération des excédents de trésorerie ou free cash flows et la solidité du bilan. Le gestionnaire peut également investir de manière très sélective et opportune dans des sociétés présentant des caractéristiques dites de « croissance ». Le gestionnaire a également la latitude d'investir, mais en moindre mesure, dans des actions de sociétés ayant leur domicile ou générant une majorité de leurs revenus en Europe Centrale et de l'Est tels que la Pologne, la République Tchèque, la Hongrie, la Russie et les pays du bloc d'ex-URSS et également dans les pays du bassin méditerranéen tels que la Turquie, Israël, l'Egypte et le Maroc.

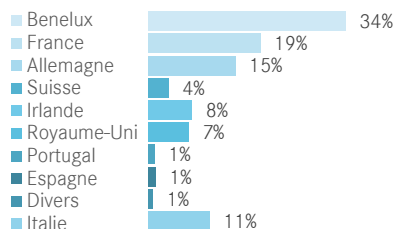
Le compartiment est géré activement et sans référence à un indice de référence. Il est classé Article 6 du règlement SFDR. Le compartiment ne prend pas en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité.

RÉPARTITION PAR DEVISE



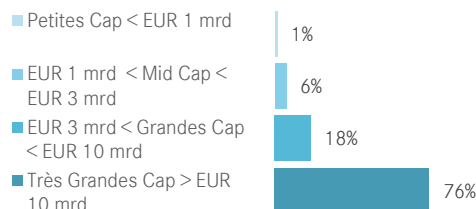
Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR PAYS



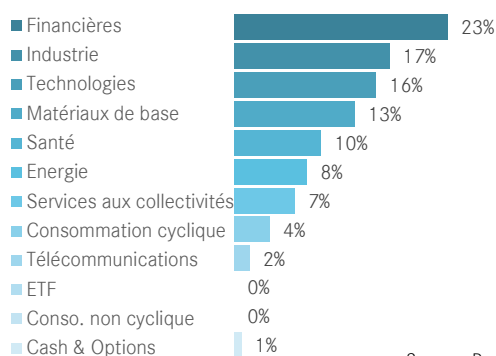
Source : Pure Capital

RÉP. PAR CAPITALISATION BOUSIERE



Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR SECTEUR



Source : Pure Capital

IDENTIFIANT

ISIN :	LU0792494915
VNI au 31-03-25	EUR 166,07
Cut-off :	10.00 (CET)
Fréquence :	VNI journalière
AuM:	EUR 24,4 millions
Structure juridique :	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois "PCFS", format UCITS
Lancement :	20-07-2012
VNI au lancement :	EUR 100
Devise :	EUR
Dividendes :	Non, réinvestissement
Montant min. d'investissement :	EUR 100
Type d'investisseur :	Retail
Durée :	Illimitée
Frais de gestion :	1,50%
Frais courants (dont frais de gestion) :	2,36%
Indice de référence :	Aucun
Frais de performance :	Aucun
Frais de souscription :	Max. 3%, à la discrétion du distributeur
Frais de rachat :	0%
Swing pricing applicable :	Non
Société de gestion :	Pure Capital S.A. - société luxembourgeoise
Gérant :	Dominique Marchese
Dépositaire :	CACEIS Bank Luxembourg Branch
Auditeur :	PwC Luxembourg
Publication de la VNI :	www.purecapital.eu, Bloomberg, Morningstar, Beama.be

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

TOP10

Titres	Poids (%)	Caractéristiques
Allianz	4,32	Nombre de lignes 55
Technip Energies	4,27	Proportion valeurs < EUR 3 milliards 6,8%
CRH	3,89	P/E 2025 ratio moyen 15,8
Intesa Sanpaolo	3,63	
ASML	3,63	
Airbus	3,63	
Imerys	3,48	
KBC	3,44	
AstraZeneca	3,22	
Euronext	3,11	
Total Top 10	36,62	

Il se peut que des OPC présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement. Le compartiment ne pourra jamais investir plus de 10% de ses actifs nets totaux dans des OPC.

PCFS – Pure Conviction European Equities RC

Fonds actions

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois



ECHELLE DE RISQUE

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans



L'indicateur synthétique de risque (ISR), conformément aux documents d'informations clés (PRIIPS-KID), permet d'évaluer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité de pertes en cas d'évolution des marchés ou d'incapacité du sous-fond à vous payer. Cet indicateur classe le risque sur une échelle de 1 à 7. Un score bas indique un risque faible. Une note plus élevée correspond à un risque plus élevé

PERFORMANCES *

Evolution de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) en € depuis le lancement (20-07-2012)



Performances par année civile (en %) jusqu'au 31-03-2025



Source : Pure Capital

PRINCIPAUX RISQUES

Risque "actions": les actions fluctuent en valeur, parfois en fonction de facteurs sans rapport avec la valeur de l'émetteur des titres. Le cours peut alors être affecté par des facteurs économiques et conditions de marché telles que la baisse généralisée des cours boursiers ou les conditions affectant certains émetteurs (tels que les changements dans les prévisions de bénéfices).

Risque de taux de change: il en va de l'incertitude du taux de change d'une monnaie par rapport à une autre à court ou moyen terme.

Risque de crédit: un émetteur peut ne pas être en mesure de respecter ses obligations.

Risque de contrepartie: le compartiment peut subir des pertes si une contrepartie fait défaut et n'est pas en mesure de respecter ses obligations, en particulier dans le cas des dérivés négociés de gré à gré.

Risque de liquidité: le compartiment pourrait investir sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent avoir un impact sur les prix auxquels le gestionnaire achète et vend ses positions.

L'impact des risques de techniques financières: l'utilisation de produits complexes tels que les contrats de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements des titres du compartiment.

Risque lié à la gestion discrétionnaire: il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi sur les titres les plus performants à tout moment.

Risque opérationnel: le risque de faute ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion, l'évaluation et/ou la conservation des actifs du compartiment.

Risque de durabilité: Événement ou condition sociale ou environnementale incertaine qui, s'il se produisait, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les actifs du compartiment.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

*Le graphique et les rendements cités ci-dessus ont trait aux années écoulées et ne constituent pas un indicateur fiable pour le futur. Ce compartiment n'est pas garanti en capital. Avant d'investir, lisez toujours le document d'informations clés (PRIIPS-KID) et le prospectus¹. L'évolution de la valeur nette d'inventaire ainsi que les performances indiquées tiennent compte des frais de gestion, commissions de performance ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment. Elles n'incluent pas les frais d'entrée éventuellement perçus par le distributeur, ni les éventuels frais de conservation annuels pouvant être prélevés par le teneur de compte, ni les taxes applicables et à charge de l'investisseur². Les performances indiquées sont calculées en EUR, sur base du prix de la part de l'OPCVM, ou Valeur Nette d'Inventaire ("VNI").

DISCLAIMER

1 Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au PRIIPS-KID du compartiment avant toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de Pure Capital S.A. (tél. : +352 26 39 86) ou sur son site internet www.purecapital.eu. Le PRIIPS-KID est disponible en français, néerlandais et anglais. Le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel sont disponibles en anglais.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent pas un conseil en investissement et sont destinées à des fins promotionnelles.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent varier au fil du temps. Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur pourrait ne récupérer qu'un montant inférieur à celui qu'il a investi. Les expositions, allocations et investissements peuvent varier dans le futur en réponse à des conditions de marché différentes, et ce, à l'appréciation de Pure Capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que les objectifs d'investissement seront obtenus.

La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment, sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire, et corolairement, celui de la performance.

Des frais de conservation annuels, ou droits de garde, peuvent être prélevés par le teneur de compte. Ils varient d'un établissement à l'autre. Pour les connaître, il est nécessaire de s'en informer auprès de lui.

2 Le traitement fiscal de ce produit dépend de la situation de l'investisseur. En Belgique:

> Précompte mobilier : -

> Taxe sur les opérations de bourse (TOB) : aucune à l'entrée, 1,32 % à la sortie pour les parts de capitalisation uniquement, avec un maximum de €4 000.

Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le lien <https://www.purecapital.eu/legal.html>. Un résumé y est disponible en français et en anglais.

Les réclamations et plaintes éventuelles peuvent être adressées en écrivant au siège social de la société: Pure Capital S.A., 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de monsieur Thierry Léonard, Managing Partner. Si le traitement de ces plaintes par le service interne ne satisfait pas l'investisseur, elles peuvent, pour la Belgique, être introduites auprès d'Ombudsfin, service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte. 2, 1000 Bruxelles, e-mail: ombudsman@ombudsfin.be par écrit ou via le formulaire de plainte disponible en ligne <http://www.ombudsfin.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/>.

Pure Capital S.A. peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

PCFS – Pure Conviction European Equities RC

Fonds actions

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois



LEXIQUE

Contrat future	Un future est un engagement ferme d'acheter ou de vendre une quantité convenue d'un actif, le sous-jacent, à un prix défini et à une date future convenue.
Consommation (non)cyclique	La consommation cyclique désigne l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels, par opposition à la consommation de base (ou consommation non cyclique). Typiquement, on y retrouve les secteurs du luxe, du tourisme, automobile, etc.
High Yield	Sont considérés comme « High Yield » les titres de créance présentant un rating inférieur ou égal à BB+ auprès des agences de notation. Le risque de défaut d'une obligation High Yield étant supérieur à celui d'une obligation de type « Investment Grade », toutes choses étant égales par ailleurs, ces obligations devraient offrir un rendement plus élevé.
Investment Grade	Sont considérés comme « Investment Grade » les titres de créance présentant un rating de AAA à BBB- auprès des agences de notation. Ces titres présentent des niveaux de solvabilité et de qualité relativement élevés.
P/E ratio (Price Earning Ratio, PER)	Le P/E ratio d'une action est le rapport du cours de cette action sur le résultat net par action. Très utilisé en finance, ce ratio boursier simple ne suffit pas à déterminer si une action est bon marché.
Rating	Le rating donne à l'investisseur une indication de la solvabilité d'une entreprise/d'un Etat ou d'une obligation selon que ce rating porte respectivement sur l'émetteur ou l'émission. Ces ratings sont attribués par des agences de notation telles que Moody's ou Fitch. Pour plus d'informations sur les ratings, veuillez vous référer aux sites internet suivants: www.moodys.com , www.fitchratings.com . Sur la factsheet, les répartitions par rating sont stipulées au niveau de l'émission. Le rating de l'émission peut être inférieur au rating de l'émetteur selon le degré de séniorité de l'obligation (son ordre de priorité entre les différents types d'obligations émises par l'émetteur si celui-ci se retrouvait dans l'impossibilité d'honorer ses engagements financiers). Pour établir la répartition par rating de la factsheet, chaque titre se voit attribuer un rating correspondant à une moyenne des ratings disponibles accordés par les agences de notation Moody's et Fitch, sur une échelle de AAA (sécurité maximale) à D (défaut). Si cette moyenne se situe entre deux ratings, le rating inférieur prévaut. Seules les émissions qui ne sont notées par aucune des 2 agences de notation sont considérées comme non notées, « Not Rated », « NR ».
Swing Pricing	Technique anti-dilution qui permet au compartiment de répartir les coûts liés aux ajustements de portefeuille causés par les demandes de souscription/rachat sur les actionnaires dont les ordres ont entraîné la nécessité de rééquilibrer le portefeuille. Il s'agit d'un outil de gestion du risque de liquidité conçu pour que les actionnaires restants ne supportent pas tous les coûts (y compris la dilution) causé par les premiers actionnaires à sortir du compartiment.
Value	Se dit d'une entreprise cotée dont la valorisation de marché reflète de faibles attentes de la part des investisseurs en termes de croissance du chiffre d'affaires et/ou de bénéfices. On parle de "value stock". C'est ainsi que le terme "value investing" désigne le style d'investissement privilégiant ce type d'entreprises.
Volatilité	La volatilité est un indicateur de risque mesurant l'ampleur des fluctuations de valeur d'un actif, ou autrement dit sa variabilité, sur une période déterminée. Mathématiquement, la volatilité se calcule comme l'écart-type des returns de l'actif.